



Technicien Assainissement – Instruction des demandes des Usagers – Référent Antenne SUD

Niveau classification droit privé 4.2

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT

Effectif : 180

Leur raison d'être : Collecter et évacuer à la rivière, au moindre coût, les eaux usées et les eaux pluviales sans nuisance pour les usagers, le personnel et le milieu naturel dans les conditions fixées par la réglementation

Le sens de ce poste :

Conseiller et instruire les demandes des usagers relatives aux installations privatives d'assainissement

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h00 - 12 h30 / 13h30 - 17h00

Lieu de travail : RENNES – Dupond des Loges

Matériel(s) à disposition : Équipement informatique

Missions de suppléance : Sans objet

Télétravail : Oui

Autres : Sans objet

Service :

Contrôle Qualité

L'équipe : Instruction et contrôle des installations privatives d'assainissement

Effectif Service : 30

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Droit Privé – Technicien

Parcours : Classification 4.2.

Éléments complémentaires de rémunération : Sans objet

N° du poste : 95550

Date de mise à jour de la fiche de poste : 19/12/2025

Verso >

Vos 3 principales missions :

1-Instruire les Permis de Construire et Déclaration Préalable (35 %)

Informé et renseigner les pétitionnaires, promoteurs, architectes ou bureaux d'études des règles à respecter
Réceptionner les demandes et solliciter auprès du service Urbanisme ou du pétitionnaire les éventuels compléments nécessaires
Vérifier la conformité du projet à la réglementation
Mettre à jour la base de donnée de l'outil métier
Préparer l'avis et le transmettre au service Urbanisme sous 30 jours

2-Instruire les demandes ANC (25%)

Instruire les demandes de conception ANC :
Informé et renseigner les usagers et bureaux d'études
Réceptionner les demandes et solliciter auprès du pétitionnaire les éventuels compléments nécessaires
Vérifier la conformité du projet à la réglementation
Mettre à jour la base de donnée de l'outil métier
Préparer le rapport d'instruction et le transmettre
Procéder aux contrôles de réalisation ANC :
Informé et renseigner les usagers et entreprises
Vérifier la conformité des travaux
Mettre à jour la base de données de l'outil métier
Préparer le rapport de contrôle et le transmettre

3-Instruire les autres demandes et Améliorer le bon fonctionnement de nos activités (40 %)

Assurer la permanence Technicien (téléphone, mail)
Renseigner les usagers sur l'assainissement
Apporter les renseignements techniques utiles aux usagers sur le fonctionnement ou les caractéristiques de leur installation
Instruire les demandes et réclamations des usagers
Instruire les dossiers non conformes G1 et G2 du secteur
Préparer les bilans d'activité du secteur
Préparer la planification des contrôles CBF du secteur
Participer aux étapes de gestion des installations privatives dans le cadre d'extension de réseau
Paramétrer les outils informatiques et suivre les logiciels
Participer à l'amélioration des outils informatiques
Participer à l'amélioration de l'organisation de nos activités

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Bon relationnel et Aptitude au travail en équipe
- Bonnes aptitudes rédactionnelles
- Sens de l'accueil du public
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation
- Autonomie

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Connaissances de la réglementation concernant les usagers du service assainissement
- Connaissance du fonctionnement des réseaux d'assainissement
- Connaissance en technique de gestion des eaux pluviales
- Aptitudes à travailler avec des outils informatiques

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Maîtrise des outils métier dédiés